



# La Gazette Guittéenne

## Le Conseil Municipal

### Cérémonie commémorative du 08 mai

Dimanche 8 mai 2022, la municipalité avait convié les élus de Guenroc et Saint-Maden, les membres de l'association FNACA Guenroc-Guitté-Saint-Maden et la population à participer à la cérémonie du 77<sup>e</sup> anniversaire de la fin du second conflit mondial. Après les honneurs aux drapeaux et le dépôt de gerbe, madame Géraldine Lucas, maire de Guitté, a procédé à la lecture du message de madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de Madame la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Le protocole de la commémoration prévoyait ensuite de citer les six Guittéens décédés pour la France durant les combats et dont les noms sont gravés sur notre monument aux morts. Hommage qui avec le conflit actuel en Ukraine ne pouvait que rappeler à chacun l'importance de défendre la paix, le respect des valeurs de liberté et de démocratie.



### Point travaux

- *Terrain multisports*

Initialement programmée les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2022, la pose du revêtement synthétique devant terminer la réalisation de notre City-Park a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Nous vous informons que l'accès au terrain **est interdit aux vélos, trottinettes, véhicules motorisés et aux animaux même accompagnés.**

- *Local technique*

Dans le cadre du premier plan de relance 2021 pour les communes des Côtes d'Armor, la mairie de Guitté avait candidaté pour bénéficier d'une somme de 50 000 € subventionnée à 80 % par le conseil départemental, dans le but de rénover mais aussi de rendre conforme notre service technique. Compte tenu des sommes restantes liées à cette opération, le conseil municipal a validé :

- l'enrobé de la cour selon le devis de 4 504.50 € HT présenté par l'ETA Gasrel de Guitté ;
- la mise en service d'un portail à l'entrée du site selon le devis de 4 828.68 € HT présenté par la société Pocinho de Médréac qui sera positionné prochainement.

- *Création d'une aire de stationnement près de l'étang*

Afin de prévoir un stationnement supplémentaire côté ouest de l'étang et ainsi éviter le passage de véhicules sur la pelouse et aussi de pouvoir accueillir sur une aire stable un podium pour l'arrivée de la course cycliste, la municipalité a fait réaliser une plate-forme empierrée de 120 m<sup>2</sup> par l'ETA Gasrel pour un montant de 2 004.82 € HT. Dorénavant le stationnement temporaire de tout type de véhicules est possible sur cette aire.

### **Remise des bénéfices du Tour de Bretagne 2021 à nos associations**

Le 26 septembre 2021 avec l'accueil du départ de l'ultime étape du Tour de Bretagne, notre commune vivait une journée marquante pleine de réussite. Elle restera dans l'histoire de notre cité pour bonne partie grâce à l'implication de nombreux adhérents de six de nos associations (comité des fêtes, foyer des jeunes, association du patrimoine, l'ASGG, l'APEL et le ROC VTT). Cet investissement sera signalé et de plus mis à l'honneur par les organisateurs de cette épreuve cycliste internationale. Dès la validation de cette collaboration associative



coordonnée par la municipalité, il avait été convenu que tous les potentiels bénéfices résultant de cette manifestation seraient reversés à parts égales à chaque association. Samedi 21 mai 2022, le conseil municipal avait donc convié ces associations afin de clôturer symboliquement l'évènement, de remercier chacun pour cette entente et de procéder aux remises des chèques. Conclusion d'une coopération inter-associative inédite dans notre commune ayant démontré son efficacité et qui a permis à chacune de recevoir un chèque de 260.00 €.

### **Résultat du questionnaire « Guitté demain »**

Début mai 2022, par l'intermédiaire d'un petit questionnaire, le conseil municipal vous avait proposé de participer à ses réflexions en sollicitant votre avis sur les évolutions pertinentes à envisager pour notre commune, notamment envers la préservation du petit commerce et de notre tissu associatif.

Plus de 420 questionnaires avaient été déposés dans vos boîtes aux lettres et vous êtes 29 à avoir renseigné ces derniers. Dans les objectifs à venir de la commune de rénover ou de transformer certains biens immobiliers communaux, votre avis de concilier les deux domine à plus de 60 % et 5 d'entre vous accepteraient d'échanger sur le sujet.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes ayant participé à ce sondage. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données.

### **Réfection des jeux à l'aire de loisirs**

Dans l'objectif de posséder un bilan relatif à la sécurité des agrès de l'aire de jeux et du stade, le conseil municipal avait fait procéder aux contrôles réglementaires par la société SOCOTEC courant juin 2021. Il s'avérait que 4 jeux ne répondaient plus aux exigences actuelles et les comptes rendus préconisaient d'interdire l'utilisation. Aussi, la décision de réhabilitation de ces installations a été actée par le conseil municipal. Une première étape a déjà eu lieu avec le remplacement du panneau de basket.

Cet été verra la réfection totale de l'aire de jeux avec son redimensionnement et le remplacement de 2 des 3 agrès déclarés hors d'usage. Compte tenu de la programmation de notre fête annuelle de l'étang début juillet, de la disponibilité des entreprises et une obligation de disposer d'une bonne résistance du sol, les travaux interviendront cet été, moment de l'année où notre site est le plus fréquenté. Aussi, nous sollicitons votre compréhension pour les dérangements pouvant intervenir dans vos fréquentations habituelles de l'aire.

Afin de réaliser ces travaux, le conseil municipal a retenu les offres suivantes :

- ETA Gasrel de Guitté avec un devis de 960.00 € HT relatif aux travaux de terrassements et modifications du sol utiles ;
- QUALI-Cité de Nivillac avec un devis de 9960.00 HT pour la fourniture et la pose de nouveaux agrès et signalisations ;
- Point P de Caulnes pour la fourniture de matériaux divers dont la mise en place sera assurée par notre personnel technique.

### Bien vivre ensemble

Pour le bien vivre ensemble, chacun doit faire un effort.

Ces dernières semaines, force est de constater une recrudescence d'animaux en divagation : chiens, chèvres, moutons ... ! Il est rappelé aux propriétaires d'animaux domestiques qu'ils sont responsables de tout accident, dégradation ou dommage causé par leurs animaux en divagation. Ils doivent tout mettre en œuvre pour que leurs animaux restent en sécurité dans leur propriété, avec suffisamment de nourriture et d'eau.

Toutes les déjections animales faites sur le domaine public doivent également être ramassées par leur propriétaire sous peine d'amende.

## *Actualités*

### Banquet des classes

Le banquet des classes aura lieu le samedi 3 septembre à la salle des fêtes de Guitté. Rendez-vous à 17h sur la place de la mairie pour la photo qui sera suivie d'un repas pour les personnes des classes 0, 1 et 2. Si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous souhaitez y participer, contactez Didier Garel au 06 33 50 17 66 ou la mairie par mail à [mairie.guitte@wanadoo.fr](mailto:mairie.guitte@wanadoo.fr).

### Opération argent de poche

L'opération argent de poche est renouvelée cet été pour des opérations ponctuelles d'entretien d'espaces verts. Vous pouvez vous adresser à la mairie pour vous inscrire.

### Correspondant « L'Hebdo d'Armor »

L'Hebdo d'Armor recherche un ou une correspondant(e) sur le secteur de Guitté-Caulnes-Plumaugat. Si vous êtes intéressé, contactez Françoise Le Maire au 02 96 28 41 54.

## *L'info des asso's*

**Le Comité des Fêtes :** Nous avons relancé la fête de la Pentecôte et c'est avec plaisir que nous vous avons accueilli. Les manèges étaient au rendez-vous, avec comme surprise de dernière minute, des voitures auto-tamponneuses. Nous sommes satisfaits des 3 courses cyclistes auxquelles ont participé 26 minimes, 39 cadets et 48 seniors. Nous avons poursuivi cette journée par un repas qui a très bien fonctionné car nous avons servi 206 parts. Nous avons conclu cette journée par le traditionnel bal du dimanche soir. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont pris de leur temps pour nous aider au bon fonctionnement de cette fête.

Le prochain évènement sera la fête champêtre le 3 juillet à l'étang de Guitté avec lâcher de truites le matin, repas champêtre le midi et concours de palet l'après-midi.

**Le Foyer des jeunes :** Nous avons organisé un tournoi de football intergénérationnel le samedi 18 juin 2022.

14 équipes se sont affrontées dans une bonne ambiance malgré un après-midi de forte chaleur. Vu les retours positifs, nous allons organiser cet événement tous les ans.

Nous remercions tous les bénévoles présents ce jour qui nous ont permis de le réaliser mais aussi à la mairie de Caulnes pour les buts, l'ASGG, le comité des fêtes et Dinan Agglomération.

Nous organisons toujours des soirées au foyer et aussi des activités palets, jeux de sociétés pour tout jeune Guittéen entre 15 et 25 ans. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter sur Instagram.



**ROC Guitté VTT :** Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 430 vététistes et près de 280 pédestres ont arpenté les sentiers sous le soleil.

Merci aux participants d'avoir été aussi nombreux et d'être venus découvrir les chemins de Guitté. L'organisation de cette randonnée n'aurait jamais pu être possible sans l'aide des bénévoles qu'ils fassent partie de l'association ou non. Merci à eux pour leur engagement et leur dévouement. MERCI encore et rendez-vous l'année prochaine !!



**L'APEL :** L'année scolaire s'achève, une année encore perturbée mais nous avons quand même réussi à organiser des animations. A cette occasion, l'APEL remercie les parents d'élèves et les personnes ayant participé à ces différents événements. Cela a permis de financer en partie le voyage scolaire à Paris ainsi que les sorties au zoo et aux haras pour les maternelles.

Nous remercions aussi le comité des fêtes pour avoir partagé généreusement les bénéfices obtenus lors de la manifestation du Tour de Bretagne.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine pour de nouveaux événements.

**L'ASGG :** La saison 2021-2022 s'est terminée le 22 mai 2022. Avec un effectif de 33 joueurs, le bureau a décidé de créer une deuxième équipe, tout en sachant que cela allait être difficile de faire deux équipes tous les dimanches. En effet cela a été difficile.



Pour l'équipe A qui joue en D3, elle finit 4<sup>e</sup> à 4 points du 3<sup>e</sup>. Pour la saison prochaine, l'objectif est de faire mieux voire jouer la montée.

Pour l'équipe B, qui elle joue en D4, le championnat se déroule en deux parties.

Première partie : une poule de six équipes et il faut finir dans les deux premiers ; objectif atteint elle finit deuxième et est donc montée au niveau supérieur en D4 Élite. Deuxième partie plus difficile, elle finit cinquième sur six.

Il nous faut dès maintenant trouver de nouveaux joueurs pour la saison prochaine si nous voulons réengager les deux équipes.

Merci aux municipalités de Guitté et Guenroc pour leurs subventions. Merci aux sponsors pour les deux jeux de maillots et aux supporters qui nous suivent tous les dimanches.

Une journée nettoyage est prévue le 30 juillet 2022.

Voici le nouveau bureau qui a été élu le 03 juin 2022 :

Président : HEURLIN Philippe

1er vice-président : BOUESNARD Vincent

2ème vice-président : LUCAS Nicolas

Secrétaire : RAFFRAY Émilie

Secrétaire adjoint : PELLAN Paul

Trésorier : DOMEZ Jean-Pierre

Trésorier adjoint : RAFFRAY Matthieu

Membres : RAFFRAY Jeannick/RAFFRAY Didier/GASREL Pierrick/VERGER Jean-François/ROUSSELET Thierry/GAREL Damien.

A la saison prochaine qui débutera le 28 août pour le premier tour de la coupe de France !

**Responsable de la publication :**

Géraldine Lucas – Maire

**Site internet :** <https://guitte.fr>

**Mail :** [mairie.guite@wanadoo.fr](mailto:mairie.guite@wanadoo.fr)

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou dans votre boîte aux lettres à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.